

## MAROC – 13 février 2019

### *Abdessadek el Bouchtaoui*

*20 mois de prison pour l'avocat d'Hirak, pour ses écrits dans 114 messages sur Facebook. Deux ans en appel. Il obtient l'asile politique en France.*



Abdessadek el Bouchtaoui, l'un des avocats du collectif de défense des détenus du « Hirak » du Rif, a été condamné, le 8 février 2018, à 20 mois de prison et à une amende de 500 dirhams par le tribunal de première instance d'Al Hoceima. Il avait dû comparaître le 25 janvier 2018, pour "outrage à des fonctionnaires et membres des forces publiques d'entrave à leur travail", "menaces et insultes", "Mépris des décisions de justice", "incitation à la commission de délits et de crimes", "participation à l'organisation d'une manifestation non autorisée et interdite", et "appel à participer à une manifestation interdite".

Pendant le procès, Abdessadek el Bouchtaoui a été interrogé sur chacun de ses 114 messages sur Facebook référencés dans le dossier qui servaient de fondement à l'accusation. Les messages évoquaient l'arrestation judiciaire des activistes de Hirak, la condamnation disproportionnée des manifestants, les violations de la liberté d'expression et le recours excessif à la force à la suite des manifestations.

Abdessadek el Bouchtaoui a notamment écrit sur sa page Facebook, « *Les voix libres, les plumes libres et tout militant des droits de l'Homme sont automatiquement ciblés. C'est pour cette raison que j'ai été convoqué pour comparaître d'urgence devant la police de Tétouan* ». Il a ajouté que « *cela est en relation avec les efforts que je déploie, les déclarations que j'accorde et les posts que je publie sur ma page Facebook dans le cadre de la loi, la constitution et les conventions internationales signées pour la défense de mes frères du Rif et les détenus du Hirak populaire* ».

Après avoir fait appel du jugement, il est parti se réfugier en Europe. La Cour d'appel l'a condamné à deux ans de prison ferme. Abdessadek el Bouchtaoui a obtenu l'asile politique, de manière officielle le 13 février 2019 en France où il dispose désormais d'un permis de résidence pour dix ans.

Le mouvement citoyen « Al Hirak » (mot arabe signifiant « mouvement »), à Al Hoceima, dans le Rif marocain, est accusé par le pouvoir d'être financé par l'étranger ou encore d'avoir des vues séparatistes par rapport au pouvoir central. Il est également taxé de liens avec les milieux religieux radicaux, ce que le Mouvement conteste formellement.

Abdessadek el Bouchtaoui est l'avocat qui a défendu les activistes à Al-Hoceima, poursuivi pour leurs manifestations. Il est également l'avocat de la famille d'Emad El-Attabi, décédé à la suite d'affrontements entre la police et des manifestants lors de manifestations en juillet 2017 qui ont fait plus de quatre-vingts blessés. Abdessadek el Bouchtaoui a dénoncé l'usage excessif de la force contre des manifestants non violents et les restrictions à la liberté d'expression et de réunion. Il est également le co-fondateur de l'Association nationale pour les droits de l'homme au Maroc.